

CONDITIONS DE LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT

Les organisateurs du Zurich Maratón San Sebastián offrent la possibilité de garantir le remboursement des frais d'inscription en cas d'impossibilité d'assister à la course, en souscrivant à la Garantie de remboursement par le biais du formulaire.

Si vous avez souscrit ce service et que vous êtes contraint de vous retirer de la course, vous pourrez le faire jusqu'au **5 novembre à 18h00** (heure espagnole). À partir de cette date et jusqu'au 12 novembre, vous pourrez l'enregistrer pour la prochaine édition.

Toute annulation après le 24/11/05 à 18:01h (heure espagnole) ne donnera droit à aucun remboursement.

COMMENT DEMANDER LA GARANTIE DE REMBOURSEMENT ?

IMPORTANT : La garantie doit être contractée le jour de l'inscription.

Aucun contrat ne sera accepté après le traitement de l'inscription.

Pour contracter la garantie, le paiement doit être effectué par POS à partir du formulaire d'inscription.

RÈGLES DE BASE DE LA GARANTIE

Le participant qui signe cette garantie en son nom propre déclare avoir lu et accepté :

1er. - la garantie ne peut être souscrite que le même jour et au même moment que l'inscription. Aucune garantie ne sera acceptée après la formalisation de l'inscription. Le paiement de la garantie se fait par POS.

2ème. - l'organisation paiera les montants payés jusqu'au moment de l'annulation par le participant, uniquement pour l'inscription et les services complémentaires acquis par le biais du formulaire d'inscription. Le remboursement du montant de la garantie n'est pas possible, de même que le forfait de voyage (hôtel, vols, etc.) en cas d'achat.

3ème. - La durée de la garantie sera effective à partir du moment de l'inscription (après confirmation du paiement) jusqu'au 05/11/2024 à 18h00. Après cette date et jusqu'au 12/11, il est possible de la conserver pour l'édition suivante.

4ème. - Le participant procédera au paiement par TPV à partir du formulaire d'inscription le jour même de l'inscription.

5ème. - Aucune garantie ne sera admise si elle n'est pas respectée au 1er ou au 4ème point.

6ème. - Pour effectuer le processus d'annulation, le participant doit envoyer un e-mail à info@zurichmaratonsansebastian.com en communiquant l'annulation, aux dates indiquées.

IMPORTANT : le remboursement sera effectué par le même système de paiement, c'est-à-dire que le montant sera crédité sur le compte de la carte avec laquelle le paiement a été effectué, à l'exception du montant de la garantie.